



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

Commune de Collobrières  
Plan de Prévention des Risques Naturels  
Incendie de Forêt (PPRIF)

**PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE**

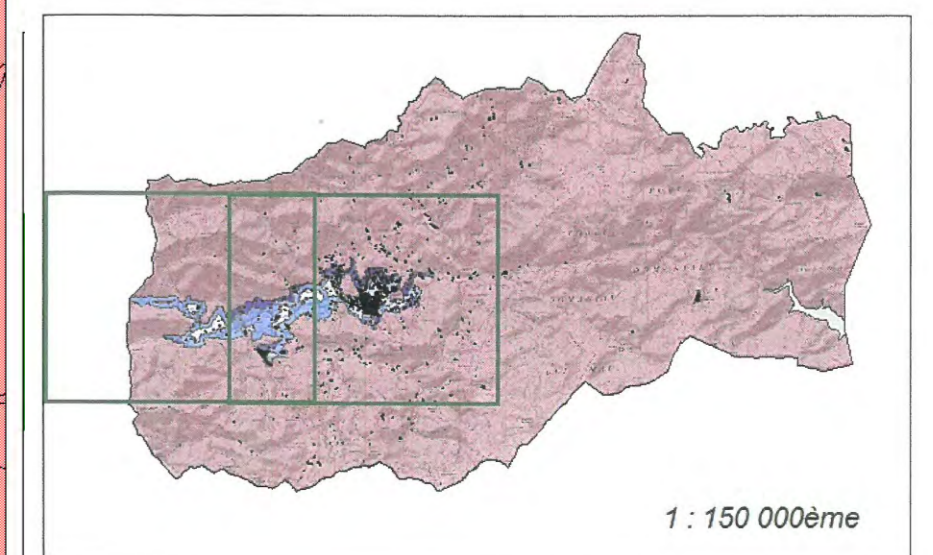
Cadre 2 sur 2

**Types de zone**

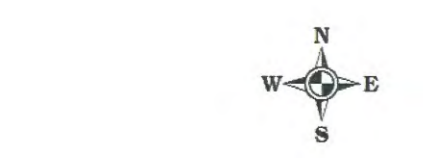
- R : Zone rouge
- En1 : Zone de risque fort à très fort
- En1i Zone de risque fort à très fort en attente d'équipements
- En2 : Zone de risque modéré à fort
- En3 : Zone de risque faible à modéré
- NCR : Zone non concernée par le risque
- Fond cadastral
- Bâti

07 NOV. 2019

Pour le Préfet et par délégation,  
le secrétaire général,  
Serge JACOB



1 : 150 000ème



Echelle 1 : 5 000ème

